

Conditions Générales de Prestations de Services de Pages Jaunes

« Trafic garanti »

Les présentes Conditions Générales de Prestations de Service (ci-après les « CGPS ») entrent en vigueur à compter de la date de Signature du bon de commande par le Client.

Conformément à la mention portée sur le bon de commande signé par le Client, le Client/Mandataire souscripteur de la commande, déclare et reconnaît souscrire à la présente Offre commercialisée par PagesJaunes (ci-après « PJ »), société anonyme au capital de 881 108 385,30 euros, ayant son siège social au 204, Rond-point du Pont de Sèvres, 92649 Boulogne-Billancourt cedex, France, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 444 212 955, sous les conditions suivantes :

I. Dispositions générales :

1. Définitions

« **Client** » ou « **Annonceurs** » : professionnels personnes physique et/ou morale commerçantes ayant souscrit à l'Offre

« **Publicité** » : toute annonce du Client telle que créée et mise en ligne par PagesJaunes dans les conditions définies aux présentes sur les Supports PJ conformément aux conditions du Contrat, composée d'une dénomination commerciale et/ou d'un descriptif de son entreprise/son activité et/ou d'un visuel, d'une animation, et destinée à promouvoir sa/ses marque(s) et/ou la fourniture de bien(s) ou de service(s).

« **Mots clé** » : désigne une sélection de mots clés associée à une activité professionnelle prédéfinis par Pages Jaunes en fonction de leur audience et / ou leur pertinence avec l'activité associée.

« **Recherche PagesJaunes** » : désigne toute recherche d'un utilisateur sur les Supports PagesJaunes, effectuée selon les règles de parution PagesJaunes

« **Supports PagesJaunes** » : il s'agit (i) du site internet et mobile/tablette de pagesjaunes.fr ainsi que des applications mobile/tablette PagesJaunes sous Iphone et Android.

« **Support Partenaires** » : le site de toute entreprise directement ou indirectement partenaire de PJ, sur lequel la Publicité peut paraître. La présentation de la Publicité peut différer de celle sur le Support PJ, en fonction des règles éditoriales des Partenaires.

« **Clic de Contacts** » : l'action effectuée par un utilisateur de Support PJ ou Support Partenaire sur la Publicité

« **Clic de contacts PJ** » : désigne, sur le Support PJ : au sein du bloc inscription et/ou de la fiche détaillée du Client, l'action de l'utilisateur sur les espaces « Afficher le numéro », « appeler », « plan » / « itinéraire », « contacter par email », « imprimer », « voir nos

coordonnées », « réserver », « prendre rdv ». Le nombre de Contact indiqués au Client dans son espace Client BusinessCenter est un volume mensuel donné à titre indicatif, étant donné que l'Offre porte sur un engagement de volume de Clics de Contact annuel.

« **Clic de Contact Support Partenaire** », l'action effectuée par un utilisateur des Supports Partenaires, sur un élément tel que l'adresse, le numéro de téléphone, plan ou itinéraire (liste non exhaustive).

Le volume de Contacts indiqués au Client dans son espace Client BusinessCenter est un estimatif mensuel donné à titre indicatif.

« **Localité d'installation** » : désigne la localité de parution sur les Support PJ dans laquelle l'Annonceur atteste disposer d'une adresse effective.

« **Echéance Anniversaire** », la date d'effet du Contrat ou date anniversaire. Elle correspond à la date de mise en ligne de la Publicité. Il s'agit dans le cas où le Contrat n'est pas résilié, de sa date de renouvellement.

« **Durée Contractuelle** » douze mois consécutifs à compter de la Echéance Anniversaire.

2. Durée de l'Offre

L'Offre est souscrite pour une période de 12 (douze) mois, (ci-après « Période Initiale ») à compter de la date de mise en ligne figurant sur le bon de commande.

A l'issue de cette période et à défaut de dénonciation du Client intervenue au plus tard 2 mois avant son échéance anniversaire par lettre recommandée avec accusé de réception adressée au Service Client de PJ, 204 Rond-Point du Pont de Sèvres, 92100 Boulogne-Billancourt (date d'envoi de la Poste faisant foi), la commande sera tacitement reconduite pour des périodes successives de douze (12) mois.

Le Client reste ensuite libre de résilier son engagement selon les modalités indiquées précédemment, l'arrêt de la diffusion et du paiement par le Client s'effectuant à la fin de la date anniversaire.

Toutes les garanties souscrites au titre du présent Contrat sont étendues au(x) contrat(s) tacitement reconduit(s), y compris en cas de modifications tarifaires et/ou afférente à l'Offre acceptées par le Client. Toutes les clauses prévues au sein du présent Contrat demeurent inchangées dans le cadre de contrat(s) tacitement reconduit(s), y compris en cas de modifications tarifaires et/ou afférentes à l'Offre acceptées par le Client.

2. Modification

Le prix et les prestations convenues dans le cadre du Contrat correspondent aux tarifs et à l'offre en vigueur à la date de sa signature. PJ se réserve le droit de modifier à tout moment ses tarifs et/ou son offre. Dans cette

hypothèse, le Client est informé de toute modification, et dispose d'un délai de 15 jours à compter de son information par mail ou courrier postal (date d'envoi faisant foi) pour résilier son Contrat par courrier recommandé AR adressé au Service Client de PJ. A défaut, le Client est réputé avoir accepté la modification concernée, qui entrera en vigueur au plus tôt dans le mois qui suit l'expiration du précédent délai. Toute modification du tarif et/ou de la présente offre n'emporte pas modification de la durée du Contrat initial. PagesJaunes se réserve le droit de modifier les clauses des présentes Conditions.

Toute nouvelle version des Conditions sera publiée sur le BusinessCenter pagesjaunes.fr et sera applicable -sauf résolution- au Client un mois après cette publication.

3. Suspension/ Résolution

Sans préjudice de tout dommage et intérêts auquel PJ pourrait prétendre, PJ se réserve le droit à tout moment d'annuler, suspendre et/ou demander la résolution de plein droit, sans délai, sans formalité et ce, sans que le Client ne puisse prétendre à une quelconque indemnisation, tout ou partie de la commande, en cas de non-respect par le Client des conditions de paiement.

4. Conditions tarifaires

Le tarif de l'Offre, mensuel et fonction de l'activité et du volume de Contacts, est indiqué dans le bon de commande. Aucune remise de Pages Jaunes n'est applicable

Des frais fixes (ci-après « Frais de service ») seront facturés en plus en une seule fois au Client à la Date de parution. Ils restent acquis en cas de remboursement en cas de non atteinte du volume de Clics de contacts cible.

La présente commande est payable à 45 (quarante-cinq) jours date d'émission de facture, conformément aux conditions de règlement décrites dans les règles commerciales, promotionnelles et de parutions de PagesJaunes.

Il ne sera pas accordé d'escompte en cas de paiement anticipé.

Le défaut de paiement à l'échéance entraînera l'exigibilité immédiate de la totalité de la créance et, de plein droit, une indemnité de retard égale à 3 (trois) fois le taux d'intérêt légal ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement égale à 40 (quarante) euros, outre les frais judiciaires qui pourraient être exposés. De plus, il sera alors appliqué une indemnité compensatrice de 15% des sommes dues.

En cas de défaut de paiement d'un contrat antérieur ou en cours, PJ pourra demander la résolution, 7 jours après mise en demeure restée sans effet, de tous les contrats conclus avec son Client, sans préjudice du versement par celui-ci des sommes restant dues et d'une indemnité compensatrice forfaitaire correspondant à 10% du montant du prix des Publicités commandées et non parues.

Tout règlement partiel effectué au titre d'un contrat en cours sera, dès lors que ledit contrat aura été résilié, imputé de convention expresse, sur le solde débiteur du Client relatif à un ou plusieurs contrats, même antérieurs.

PJ peut accepter ou demander des conditions de paiement particulières, en cas d'incidents de paiement antérieurs, ou si la solvabilité du Client présente des risques anormaux ou si le recouvrement présente des difficultés particulières.

5. Périmètre de l'Offre :

L'Offre est commercialisée aux Annonceurs dont le siège social est situé en France métropolitaine (Corse comprise).

PagesJaunes se réserve le droit d'arrêter la commercialisation de cette Offre à tout moment, sans préavis ni justification, et sans que cette cessation puisse engager sa responsabilité.

6. Données personnelles

Droit d'accès et de rectification aux fichiers informatisés
Vos données clients font l'objet d'un transfert vers nos sous-traitants situés au Maroc et aux États-Unis, pour les finalités de gestion des clients ; ces transferts sont encadrés contractuellement et sont soumis à autorisation de la CNIL. Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous disposez de droits d'accès, de rectification et de suppression aux données personnelles vous concernant. Vous pouvez exercer ces droits par voie électronique auprès du Correspondant Informatique et Libertés de PJ à l'adresse cil-pjg@pagesjaunes.fr ou à l'adresse postale : CRC Pagesjaunes Citylights 204, rond-point du Pont de Sèvres 92649 Boulogne-Billancourt Cedex. PJ peut être amené à communiquer à SoLocal Group et/ou ses filiales et/ou à ses Partenaires toutes les coordonnées ainsi que le contenu des insertions publicitaires recueillis dans le cadre de la commande, dans le but d'effectuer des opérations de prospection commerciale, de marketing direct, d'édition d'annuaires et/ou de renseignements téléphoniques, en France ou à l'étranger. Le Client peut s'opposer à cette communication en l'écrivant par lettre simple adressée à PJ ou par courriel à l'adresse <http://relationclient.pagesjaunes.fr>

7. Loi applicable – Attribution de compétence

Le présent contrat est régi par le droit français.

En cas de litige, seul le Tribunal de Commerce de Paris sera compétent.

II. Dispositions relatives à Trafic Garanti

II.1. Caractéristiques de « Trafic Garanti »

Trafic Garanti vise à délivrer au Client, sur la Durée Contractuelle, un volume de Clics de contacts, définis dans le bon de commande.

Durant le contrat, la Publicité du Client sera diffusée dans les conditions ci-dessous :

- Sur les Supports Pages Jaunes la diffusion se fera sur un univers d'activités et de Mots-clés choisie(s) par l'Annonceur, sur la zone géographique définie par Pages Jaunes, autour de sa Localité

d'implantation, ci-après « la Zone de chalandise ».

- certains contenus de la Publicité du Client seront accessibles directement ou indirectement sur les Supports Partenaires.

Aucune modification de Mots clé, ni activité professionnelle, ne pourra être effectuée au cours de la Durée Contractuelle.

La souscription est incompatible avec la souscription des produits de contenu et de ranking relevant du Support Pages Jaunes (Gamme Carte de Visite, Mots-Clés, Pole Position, Pack Présence, Ooreka, Offre Visibilité Mappy, Vitrine, Lien « Estimer votre bien »).

- Les Bilans

Le Client accède, via son/ses Espace Client personnel Business center, au nombre de Clics de contact (avec la distinction entre ceux du Support PJ et Support Partenaires) délivrés par mois.

Les parties acceptent et reconnaissent que les méthodes et les technologies utilisées en vue d'établir la comptabilisation du nombre de Clics font office de données officielles.

La responsabilité de PagesJaunes ne pourra être engagée en cas de difficultés techniques extérieures à celles-ci, rendant difficile ou impossible l'accès ou la lecture des statistiques et données chiffrées relatives aux Clics et Contact. PJ fera néanmoins ses meilleurs efforts afin d'y remédier.

II.2. La commande

Seules les présentes conditions générales s'appliquent à la commande, à l'exclusion de toutes autres conditions générales. Les conditions générales applicables sont celles en vigueur à la date de Signature du bon de commande par le Client. Il est entendu par "Signature", soit la validation scripturale du Client, soit l'accord définitif de ce dernier dès lors que le paiement de la première échéance prévue aura été honoré et encaissé par Pages Jaunes, soit la signature dématérialisée telle que présentés dans l'annexe « Convention de preuve ».

La Signature du présent bon de commande par le Client vaut engagement ferme et définitif.

A réception du bon de commande signé par le Client et sous réserve de sa validation par PagesJaunes, la Publicité du Client sera alors mise en ligne 16 jours après la date de souscription :

Dans l'hypothèse où la Publicité du Client est en cours de diffusion sur le Support PJ, la mise en ligne de l'Offre aura lieu à la fin d'engagement contractuel en cours.

La mise en ligne de la Publicité donne lieu à l'envoi d'un courrier électronique.

Si dans les dix (10) jours suivant la réception de ce courrier électronique pour la Publicité et le Client n'a pas manifesté de désaccord sur leur contenu, celui-ci est réputé avoir été accepté. En conséquence, le Client ne pourra pas mettre en jeu la responsabilité de PJ dans le cas où il aurait omis de lui signaler une erreur ou omission dans le délai imparti.

II.3. Conformité de la Publicité

Le Client est informé et reconnaît que sa Publicité doit être conforme à l'ordre public, aux bonnes mœurs, à la réglementation applicable en matière de publicité, ainsi qu'aux recommandations de l'Autorité de Régulation Professionnelle de la Publicité à laquelle adhère PagesJaunes, et (ii) qu'elle doit respecter l'intégralité des Conditions Générales des Partenaires relatives à la publicité diffusée sur leurs sites ainsi que leurs évolutions, pendant toute la durée de la commande.

Les règles commerciales, promotionnelles et de parution de PagesJaunes sont opposables au Client et font partie intégrante du présent ordre d'insertion. Elles sont à la disposition du Client.

PagesJaunes se réserve la faculté d'amender ou de retirer toute Publicité ou tout contenu, à tout moment pendant la période d'exécution de la commande, dans le cas où celui-ci s'avèrerait non conforme à la réglementation applicable à PagesJaunes ou à la ligne éditoriale de cette dernière.

Ce retrait ne fera naître au profit du Client aucun droit à indemnité et n'exonérera pas le Client du paiement des sommes dues. Le remboursement de la commande pourra alors être effectué au prorata restant à être exécuté au moment de l'interruption de la parution de la Publicité.

La validation de la commande par PagesJaunes et la réalisation de la Publicité par PagesJaunes dans les conditions définies aux présentes ne sauraient être considérées comme la validation de la conformité du contenu aux dispositions des présentes et/ou aux réglementations en vigueur, ni comme la renonciation de PagesJaunes à ses droits en vertu des présentes.

Il est convenu que les produits, objets de la présente commande pourront être reproduits par PagesJaunes à des fins publicitaires et de communication (externes ou internes) dans tout document et sur tout support notamment imprimé, en ligne et/ou le cas échéant pour les mesures d'audience associées, et ce pour la durée de 3 ans à compter de la mise en ligne de la Publicité.

II.4. Modalités de remboursement en cas de non atteinte du volume de Clics de contacts cible

Si le volume de Clics de contacts n'est pas atteint à la fin de la Durée contractuelle, Pages Jaunes s'engage à rembourser au prorata des Clics de contact non atteints.

Le remboursement sera effectué sous 8 jours ouvrés à compter de la fin de la Durée contractuelle, par chèque ou virement.

II.5. Responsabilité PJ

PagesJaunes s'engage à diffuser la Publicité réalisée pour le Client conformément aux termes de bon de commande signé par ce dernier et des conditions générales applicables.

Le Client reconnaît que PagesJaunes ne garantit pas l'affichage ou le positionnement effectif de la Publicité ni les jours de diffusion et le nombre d'impressions (nombre d'affichage(s) sur une page en ligne d'un moteur) de toute Publicité.

PJ garantit le nombre de Clics de contact annuel définis sur la Durée contractuelle sous réserve d'un déroulement normal de l'activité du Client

PagesJaunes ne garantit aucunement les résultats de l'impact commercial ou publicitaire pour le Client de ou des Publicités.

Tout manquement par PagesJaunes dans l'exécution de l'une de ses obligations n'ouvre droit pour le Client à une indemnisation que dans le cas d'un préjudice qui devra être démontré. En cas de mise en œuvre de la responsabilité de PagesJaunes, le montant de la réparation dû par PagesJaunes ne pourra excéder le prix du bon de commande concerné en fonction du préjudice réellement subi par le Client, et ce sauf en cas d'inexécution d'un élément substantiel ou de faute lourde de PagesJaunes.

PagesJaunes ne pourra être tenue, en aucune façon, pour responsable en cas de copie, contrefaçon, imitation et généralement de toute reproduction de tout ou partie de la Publicité par un tiers, ou de tout incident de parution dû à des perturbations sur le réseau de communication électronique.

De même PagesJaunes ne pourra être tenue pour responsable en cas de force majeure, telle que cette notion est définie par la jurisprudence française.

II.6. Responsabilité du Client

Le Client, hormis le cas des professions réglementées, notamment les professions libérales, a le choix de l'activité professionnelle, des Mots-clés, qui détermineront la diffusion de sa Publicité ; ceux-ci devront toutefois correspondre à l'activité ou à la qualité réelle du Client.

Le Client est seul responsable des numéros d'appel, titres, intitulés de classement, textes, offres promotionnelles, visuels, nom de domaine, sons, marques et, plus généralement, du contenu complet de sa Publicité (tant originelle qu'après modification effectuée via son/ses Espace Client personnels) et ce quel que soit son mode de diffusion.

Il déclare expressément qu'il dispose des droits nécessaires de propriété littéraire et artistique, de propriété industrielle (marques, dessins, modèles) et le cas échéant des droits à l'image de la personne humaine et des biens, sur tout élément figurant dans la Publicité et que celle-ci est en conformité avec toute règle légale, administrative ou déontologique concernant sa profession.

Le Client s'engage à rembourser à PJ et/ou son Partenaire, à première demande de celui-ci, les sommes qui devront être payées par PJ pour permettre l'exploitation de tels éléments.

Par conséquent, le Client garantit PJ de toute condamnation ou autres conséquences qui pourraient résulter de l'action d'un tiers. Le Client, averti du fait que sa Publicité est consultable par toute personne de tout âge, nationalité, race, sexe ou confession, et que PJ n'exerce aucun contrôle sur les consultations, et/ou téléchargements, notamment sur Internet, réseau de communication électronique public à caractère international, s'abstiendra de toute allégation pouvant heurter la sensibilité de ces personnes et garantit PJ et ses

Partenaires de toute condamnation ou autres conséquences, qui pourraient résulter de ce fait de l'action d'un tiers.

III. Dispositions relatives à Presence Management (application Prolive)

disponible pour des professionnels relevant des activités « Commerce »
(liste d'activités disponible sur demande)

III.1. Définitions Presence Management

(application Prolive)

« **Etablissement(s)** » : une unité légale(s) géographiquement localisée(s), où s'exerce tout ou partie de l'activité économique du Client, ayant le même numéro SIREN.

« **Supports Partenaires Presence Management (application Prolive)** » : Il s'agit des sites internet fixes et/ou mobiles et applications des Partenaires (liste disponible sur la Plateforme) ayant accepté la diffusion des Contenus saisis par le Client via la Plateforme sur leurs supports.

« **Contenus** » : il s'agit des Informations relatives au Client et à l'(aux) Etablissement(s) du Client (même SIREN) et transmises par ce dernier en vue de leur publication sur les supports des Partenaires.

« **Date d'Engagement** » : Il s'agit de la date fixée à J+12 après signature du bon de commande à compter de laquelle le présent Contrat prend effet.

« **Informations** » : il s'agit notamment de la raison sociale, de logo, de l'adresse, du code postal, des moyens de paiements, des horaires, des photos... (liste non exhaustive).

« **Presence Management (application Prolive)** » : désigne le service souscrit par le Client et permettant de mettre à jour et de diffuser ses Contenus sur les Supports Partenaires Presence Management (application Prolive) dans délai pouvant varier en fonction de Partenaire.

« **Partenaires** » : toute entreprise editrice d'un site internet fixe et/ou mobile et applications accessible au grand public ayant accepté la diffusion de tout ou partie des Contenus.

« **Plateforme** » : Il s'agit de la plateforme technologique d'hébergement et de partage de contenus exploitée par Yelster permettant aux Clients de mettre à jour et/ou de compléter et de diffuser leurs Contenus sur les Supports des Partenaires Presence Management (application Prolive), par le biais d'une solution applicative mobile dédiée et/ou d'une interface web dédiée.

« **Compte Client** » : désigne le compte ouvert pour chaque Client (un compte client par SIREN) à la suite de la souscription de Presence Management (application Prolive) avec identifiant et mot de passe permettant notamment au Client de saisir les Informations et de gérer la diffusion de ses Contenus sur le web via la Plateforme.

« **Avis** » : expression de l'opinion d'un consommateur sur une thématique relative à l'objet jugé, grâce à différents éléments d'appréciation qualitatifs ou quantitatifs ou une œuvre, dont le consommateur a fait l'expérience, qu'il en ait été l'acheteur (si l'objet est payant) ou non. Un avis de consommateur est constitué d'informations relatives à des expériences personnelles de consommation. Cet avis est destiné à être restitué individuellement au public.

III.2. Objet de Presence Management (application Prolive)

Presence Management (application Prolive) consiste en la mise à disposition et l'utilisation du Client d'une solution lui permettant d'optimiser sa présence sur Internet et de simplifier la diffusion de ses Contenus sur le web, par le biais d'une Plateforme dédiée sur les Supports Partenaires Presence Management (application Prolive).

Afin d'activer Presence Management (application Prolive), le Client recevra les identifiant et mot de passe nécessaires pour se connecter à la Plateforme.

En cas de difficulté technique ou autre liée à l'utilisation de la Plateforme, le Client peut joindre le Service Support Clients au : 09 72 72 12 34 du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h et le vendredi et veille de jours fériés de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Tous les coûts afférents à l'accès à la Plateforme ou aux services afférents à Presence Management (application Prolive) quels qu'ils soient (notamment frais matériels ou accès à Internet) sont exclusivement à la charge du Client qui est seul responsable du bon fonctionnement de son équipement informatique ainsi que de son accès à Internet.

Aucune garantie de parution sur un Support Partenaire Presence Management (application Prolive) ne peut être donnée par PJ au Client, chaque Partenaire définissant ses propres modalités de parution qui évoluent en permanence et dont les conditions sont accessibles via la Plateforme.

Le Client s'engage et garantit que les Contenus saisis sont conformes à (i) l'ordre public, aux bonnes mœurs, à la réglementation applicable en matière de publicité ainsi qu'aux recommandations de l'Autorité de Régulation Professionnelle de la Publicité (ARPP) et (ii) doivent respecter l'intégralité des Conditions Générales des Partenaires (accessibles via la Plateforme).

III.3. Caractéristiques de Presence Management (application Prolive)

Durée de diffusion : La durée de diffusion des Contenus du Client sur les Supports Partenaires Presence Management (application Prolive) varie en fonction des conditions propres à chaque Partenaire (conditions accessibles via la Plateforme). Utilisation du Compte Client : Après paramétrage du Compte Client, le Client saisit les Contenus qu'il souhaite diffuser via son Compte Client conformément aux conditions accessibles sur la Plateforme et sous sa seule responsabilité. Le Client reste libre de modifier à tout moment pendant la durée de diffusion, via son Compte Client et sous sa seule responsabilité, les Contenus initialement saisis.

Avis : le Client accède via la Plateforme à la gestion des Avis sur les supports suivant : Pages Jaunes ; Google et

Facebook. Il visualise l'ensemble des Avis le concernant (les nouveaux Avis sont chargés toutes les 24 H), peut activer la notification d'arrivée d'un nouvel Avis (option Notification) ainsi que le filtrage des Avis par support (option Filtre). Le Client rédige la réponse directement via la Plateforme pour une diffusion sur le Support Partenaire concerné.

III.4. Responsabilité / Garantie

Le Client détermine seul les Contenus qu'il souhaite communiquer via la Plateforme. Il est l'unique et l'entier responsable des conséquences juridiques et financières du fait des Contenus diffusés. Le Client garantit PagesJaunes et/ou Yelster contre toute action en éviction, revendication, contrefaçon, atteinte aux droits de tiers, concurrence déloyale, parasitisme ou contre toute action qui serait intentée à l'encontre de PagesJaunes et/ou Yelster du fait des Contenus. Le Client s'oblige à indemniser PagesJaunes et/ou Yelster de l'intégralité du montant des dommages intérêts ou amendes auxquels PagesJaunes et/ou Yelster serai(en)t condamnée(s), y compris en cas d'appel en garantie, ainsi que le montant de la transaction et les honoraires d'avocats auxquels PagesJaunes et/ou Yelster aurai(en)t dû(s) s'exposer. En aucun cas PagesJaunes et/ou Yelster n'est (ne sont) responsable(s) des préjudices indirects, tel que préjudices commerciaux, pertes de commandes, trouble commercial quelconque, perte de bénéfices ou de chiffre d'affaires. PJ et/ou Yelster s'engage(nt) à fournir les moyens nécessaires et raisonnables pour assurer un accès continu à la Plateforme. La responsabilité de PagesJaunes et/ou de Yelster ne sera(ont) pas engagée(s) en cas de retard, défaillance ou interruption de service dus à des cas de force majeure, à des événements extérieurs à PagesJaunes et/ou Yelster, du fait du Client ou du fait de la maintenance des équipements et logiciels de PagesJaunes et/ou Yelster.

III.5. Données personnelles

Dans le cadre de votre souscription à l'Offre avec Presence Management (application Prolive), vos données personnelles seront publiées sur les Supports Partenaires. Vous pouvez décider de vous opposer à cette publication en demandant la résolution de votre Contrat dans les conditions prévues à l'article « Suspension/ Résolution » des présentes conditions générales de vente. Néanmoins, sachez que certains Partenaires stockent les données en cache sur leurs serveurs. Par conséquent, en cas de résiliation de votre abonnement, vous êtes susceptibles de toujours paraître sur le Support de l'un de ces Partenaires. En pareil cas, nous vous invitons à vous rapprocher directement de chaque Partenaire. En cas de difficulté, vous pouvez toujours nous contacter à l'adresse suivante : Yelster digital, Linke Wienzeile 8/29, 1060 Vienne, Autriche.